Liberte Politique

De Mitterrand à Hollande, le nombre de fonctionnaires a augmenté de 40%

Article rédigé par Le Figaro, le 09 avril 2019

Source [Le Figaro] Dans le cadre de la réforme de la fonction publique, présentée ce mercredi à l'Assemblée nationale, l'exécutif s'engage à réduire de 120.000 les effectifs. Depuis 40 ans, le nombre de fonctionnaires n'a cessé d'augmenter.

Les fonctionnaires représentent 20% de l'emploi total en France. Selon les derniers chiffres de l'Insee publiés en décembre 2018, hors contrats aidés, <u>le pays en comptait très précisément 5 millions et 525.700</u>, avec une moyenne d'âge de 43,4 ans en 2016. C'est environ 40% de plus qu'en 1981, alors que sur la même période, la population française grimpait de 18%. Ce chiffre comprend la fonction publique d'État (FPE; administration centrale, ministères, enseignement...), territoriale (FPT; communes, départements, régions) et hospitalière (FPH; personnel administratif, services médiaux, AP-HP...). En 2015, le salaire moyen dans la fonction publique s'établissait à 2250 euros.

Dans son programme de campagne, Emmanuel Macron s'est engagé à <u>réduire les effectifs de 120.000 d'ici 2022</u> et le gouvernement <u>a depuis renouvelé cet engagement</u>. Ce mercredi, la réforme de la fonction publique doit être présentée aux députés et devrait entériner cette volonté. Sur le sujet, qu'ont fait les précédents gouvernements? *Le Figaro* est remonté jusqu'en 1981, date d'arrivée au pouvoir de François Mitterrand.

Entre 1981 et 1995, les effectifs de la fonction publique ont augmenté d'un demi-million, de 3.950.000 à 4.450.000. On passe alors de 72 fonctionnaires pour 1000 habitants à environ 77 pour 1000, avec une population en augmentation de plus de 3,5 millions d'habitants sur cette période. Ce chiffre témoigne de la relation «ambiguë» qu'entretenait François Mitterrand avec l'administration, affirme sur un blog Jean Glavany, ancien chef de cabinet du Président. Selon lui, ce dernier a voulu «marquer l'histoire de la fonction publique» malgré «l'intérêt relatif» qu'il «accordait aux fonctionnaires». L'ancien président s'était engagé à l'époque à réformer la fonction publique: au second semestre 1981, 37.700 postes étaient déjà créés, les remboursements des soins consécutifs aux accidents de service améliorés et le temps de travail hebdomadaire réduit de deux heures.

Puis, sous l'impulsion du ministre de la fonction publique Anicet Le Pors, naît la fonction publique à trois versants que l'on connaît aujourd'hui. Il s'agit là de «réformes au cadre très solide qui justifient leur longévité», assure aujourd'hui l'ancien ministre au *Figaro*, devenu conseiller d'État honoraire. Pourtant, elles ont parfois été faites sans grande concertation avec le locataire de l'Élysée. «À mon sens, ce n'est pas ce que nous avons fait de mieux. (...) Il est vrai que j'ai présidé moi-même à l'élaboration de ces lois. Peut-être n'ai-je pas été suffisamment informé. (...) Je ne suis pas sûr, en définitive, que ces lois aient longue vie», affirmait François Mitterrand lors du conseil des ministres du 29 mai 1985 (paroles rapportées dans *La* 

fonction publique du XXIe siècle par Anicet Le Pors et Gérard Aschieri¹). Ce conseil des ministres actait l'intégration de la fonction publique hospitalière, dernier volet de l'ensemble. Malgré tout, ces lois, souvent modifiées certes, durent depuis plus de trente ans.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici